

MICEM/8/2004

ALLOCUTION DU DIRECTEUR GENERAL ADJOINT

Mme Ndioro Ndiaye

à la Quatre-vingt-huitième session du Conseil

30 novembre – 3 décembre 2004

Genève

QUATRE-VINGT-HUITIEME SESSION DU CONSEIL

30 novembre-3 décembre 2004
Genève

MICEM/8/2004
Page 1

ALLOCUTION DU DIRECTEUR GENERAL ADJOINT

Mesdames et messieurs les Ministres,
Mesdames et messieurs les Ambassadeurs,
Distingués délégués,

1. Je suis particulièrement heureuse de retrouver l'ensemble des Etats membres et de nos Observateurs (Gouvernements, Organisations internationales, Organisations non-gouvernementales) à l'occasion de ce Conseil largement centré sur la valeur ajoutée que peut présenter pour nous tous une gestion intégrée et raisonnée des dynamiques migratoires dans un monde globalisé.
2. Je voudrais souhaiter une bienvenue particulière aux pays qui viennent de nous rejoindre, dont l'arrivée illustre à la fois notre croissance constante et la diversité géographique qui fait notre richesse.
3. Je ne reviendrai évidemment pas sur les enjeux que vient de développer le Directeur général, car nous dirigeons ensemble votre Organisation et nous veillons à ce que nos efforts se complètent harmonieusement, tant sur le plan géographique que sur le plan sectoriel.
4. Je souhaite en revanche développer brièvement deux ou trois aspects qui viennent confirmer les lignes de force de mon premier mandat.
5. Tout d'abord, comment contribuer à **renforcer la coopération existante avec nos Etats membres et observateurs comme avec les acteurs bi- et multilatéraux en charge des migrations, dans le respect des limites de notre mandat, en veillant à ce que nos programmes s'inscrivent dans le cadre qu'il définit ?**
6. Je continuerai à mettre en œuvre une série de rencontres informelles avec toutes les parties intéressées afin d'évoquer les questions d'intérêt commun, y compris les aspects institutionnels liés à la prise en compte des migrations dans les agendas internationaux, tant au sein du système des Nations Unies qu'en dehors.
7. D'autre part, il me semble aussi important de sélectionner, avec l'aide des Conseillers régionaux et de nos Chefs de mission, mais aussi avec les Missions Permanentes, les projets particulièrement réussis qui pourraient être présentés et partagés dans le cadre de nos rencontres statutaires et informelles, dans une double perspective d'échange des meilleures pratiques et de transfert de compétences entre différentes régions, notamment en Amérique Latine, dans les Caraïbes et en Asie.

8. Cette logique d'échanges caractérise aussi notre travail au niveau régional ou continental. Des structures comme le CARICOM ou l'ASEAN, pour ne citer que deux exemples, pourraient bénéficier de l'expérience acquise ailleurs afin de définir un cadre stratégique pour une gestion intégrée des migrations à la formulation duquel l'OIM est prête à apporter son concours en tant que de besoin.

9. Ensuite, je poursuivrai **l'action entreprise, dans nos domaines de compétences, pour rendre plus visible l'impact des migrations sur les objectifs du Millénaire**. L'OIM travaille actuellement sur un document destiné à présenter de manière analytique ces liens, qui tendent à être méconnus en raison du caractère transversal des migrations.

10. Sur le terrain, cela suppose pour l'OIM la mise en œuvre de **projets qui participent des stratégies de réduction de la pauvreté**, dans lesquels l'expertise des migrants (par le biais de leur contribution au renforcement des capacités dans leur pays d'origine) et leurs ressources financières (dans le cadre d'investissements publics et privés générateurs d'emplois) seront valorisées de manière innovante et active. Dans le même temps, **ces actions sur les causes de fond des mouvements de population ont un impact sur la rétention des compétences et sur une approche partenariale des opportunités de migration régulière**.

11. Ce dossier me tient évidemment particulièrement à cœur et le programme MIDA en est l'illustration concrète sur le terrain.

12. C'est dans cet esprit que je poursuis mes contacts avec différents groupes, en particulier les Pays les Moins Avancés (PMA), le Groupe des 77 et le Groupe Afrique/Caraïbes/Pacifique (ACP). Ce dernier a, lors du dernier Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement, inséré dans la déclaration finale une série d'articles sur la gestion des migrations qui définissent des préoccupations qui relèvent d'une demande de dialogue accru et de partenariat responsable avec les pays de l'Union européenne.

13. Les résultats enregistrés dans le cadre des projets MIDA dans la région des Grands lacs, au Ghana ou en Ethiopie sont révélateurs de la valeur ajoutée de ce type de projet, qui démontre l'étendue des possibles si l'on a recours à la diaspora pour apporter de manière temporaire son expertise dans le développement des pays d'origine.

14. D'autres projets sont en cours d'élaboration ou d'exécution en Amérique latine, aux Caraïbes et en Asie. Je citerai à titre d'exemple la valorisation des transferts de fonds des migrants au Guatemala pour des projets de construction de logements sociaux, l'apport des diasporas haïtiennes dans le processus de développement ou encore la réflexion sur l'amélioration des modalités de transfert de fonds vers le Vietnam.

15. L'évolution du concept du MIDA est claire, ses succès et ses difficultés sont connus et font l'objet d'évaluations régulières, internes comme externes. Après les scepticismes des débuts, la réalité est là : ce concept novateur interpelle tous ceux qui travaillent sur le renforcement des capacités des pays d'origine pour lutter contre la pauvreté, l'ignorance et construire un impact sur les méthodes de gouvernance politique et économique des pays du Sud.

16. Alors, il y a de quoi s'interroger devant les stratégies d'évitement ou les obstacles internes maintes fois constatés, alors même que tous les services techniques de l'OIM mettent en œuvre un ou plusieurs aspects du MIDA dans leurs projets réguliers.

17. Cette attitude dilatoire est d'autant plus étonnante que la légitimité du programme est clairement démontrée par l'adhésion des Etats bénéficiaires, qui se sont exprimés dans cette même enceinte à de nombreuses reprises. Je confirme ici que notre stratégie repose sur la volonté d'aider nos pays membres à mieux gérer leurs rapports avec leurs migrants et, à terme, à les convaincre de rester dans leur pays d'origine.

18. Je vous avais également proposé **des actions susceptibles de garantir de manière durable l'intégration des questions migratoires dans les politiques de développement mises en œuvre par les Etats.**

19. Dans cette perspective, tous les contacts avec les entités régionales ont abouti ou vont prochainement donner lieu à la signature d'Accords de coopération.

20. Récemment, les Ministres de l'Intérieur et de la Sécurité des 21 pays membres de la CENSAD réunis à Cotonou ont fait état de leur préoccupation commune en matière de sécurité des frontières et de mise en place d'un système moderne et fiable de documents de voyage.

21. La réponse de l'OIM pourrait être l'organisation d'une série d'ateliers techniques, puisque la plupart des Etats membres de la CENSAD sont aussi membres de l'OIM.

22. Au niveau du CARICOM, les contacts pris lors de ma dernière mission dans les Caraïbes ont permis de renforcer les liens avec le Secrétariat et d'avancer vers la définition des priorités communes. Ces rencontres sont complétées par des réunions avec les Ambassadeurs des pays membres, comme celle que j'ai tenue à Washington au mois de septembre dernier. La conjonction des efforts au niveau régional et des contacts bilatéraux permet d'aborder dans des cadres différents mais complémentaires l'ensemble des questions que se posent les pays de la région.

23. **L'amélioration de l'intégration des migrants dans les sociétés d'accueil, en misant en particulier sur les capacités des femmes migrantes en tant qu'agents de changement constitue également un axe de travail important.**

24. **Leur rôle moteur dans la construction de relations sociales sereines dans les pays développés comme dans leur pays d'origine doit être renforcé et encouragé.**

25. Un des moyens possibles serait de partir de l'expérience accumulée dans le cadre des projets EQUAL financés par le Fonds Social Européen et pour lesquels l'OIM a joué un rôle d'opérateur et de coordonnateur des efforts déployés par des partenaires multiples souvent issus de la société civile, comme en Italie ou au Portugal.

26. Nous pourrions proposer, sur la base des leçons apprises, un **programme visant à impliquer les Ministères du Travail, les représentants du patronat et les Ministères en charge des femmes, sans oublier les partenaires sociaux, dans une démarche globale d'intégration** (accès à l'emploi, non discrimination, campagnes sur l'image des migrants, orientation culturelle, lutte contre les mutilations génitales féminines, ...).

27. Nous avons publié plusieurs documents d'analyse du rôle des femmes dans les processus de reconstruction et de développement, à partir des contributions reçues lors de sessions de formation sur le terrain. Nous veillerons à diffuser ces publications auprès des partenaires potentiels, afin qu'ils puissent étudier l'impact, à coût réduit, de projets de cette nature qui correspondent à la demande de plusieurs pays en situation de sortie de crise.

28. L'OIM est également impliquée dans le processus de préparation de Beijing +10, et nous avons participé, dans les régions où c'était possible, aux réunions régionales, afin de veiller à ce que la problématique spécifique aux populations migrantes vulnérables figure dans la Déclaration finale. La coopération avec l'ensemble des acteurs institutionnels (UNIFEM, DAW, INSTRAW) est à cet égard fondamentale et je suis attentive à une bonne articulation des efforts, grâce notamment au Groupe de travail sur les questions genre que je coordonne au sein de l'Organisation et qui est très actif en termes de réflexion et de production.

29. Si l'on veut avoir une approche globale de la notion d'intégration, il est nécessaire d'analyser la situation qui prévaut dans les zones où existent des **stocks importants de migrants réguliers issus des pays voisins**, en raison de l'attractivité relative des salaires : **les projets d'intégration de ces migrants sont extrêmement rares dans les zones en développement** où le problème se pose pourtant avec acuité et perdurera à moyen sinon à long terme.

30. Il est essentiel d'aider les pays récepteurs de migrants à réussir leurs politiques d'intégration car ce problème se pose partout, y compris dans les pays occidentaux dont les cadres confirmés partent vers les pays les plus attractifs en termes de conditions de travail et de salaires, remplacés eux-mêmes par des ressortissants de pays en développement où les conditions matérielles sont moins bonnes.

31. Outre ces chantiers, je continuerai à m'impliquer dans le management de l'Organisation, car elle est en grande mutation et doit se gérer avec davantage de collégialité, de transparence et de justice dans un contexte où nous devons conjuguer croissance et contraintes budgétaires.

32. Enfin, en me référant au processus de consultations informelles avec les Etats membres et du Sous-Comité du Budget et des Finances (SCBF), je voudrais brièvement redire sans m'étendre sur ce chapitre que nous nous efforçons, avec votre concours actif, de trouver une solution pérenne au problème que nous posent les contributions assignées restant dues, qui obèrent nos possibilités d'action à un moment où nous en avons besoin pour répondre au mieux à vos attentes légitimes.

33. J'espère que nous parviendrons à résoudre cette question grâce à l'excellente collaboration entre le bureau du SCBF et l'Administration, qui a déjà permis de noter des progrès significatifs, même s'ils restent encore insuffisants.

34. Enfin, l'Association du personnel nous a fait part de certaines préoccupations, que nous avons entendues. Nous nous efforcerons de poursuivre et de renforcer le dialogue que nous avons, afin de faciliter la circulation de l'information et de trouver la meilleure réponse possible. Le rôle du Directeur en charge de la coordination du management sera particulièrement central dans cette perspective.

35. Je souhaite que le Conseil soit une excellente opportunité d'échanges dans une enceinte qui est l'endroit par excellence où débattre de manière globale et cohérente des questions migratoires.

Je vous remercie.